il lui prit la main qu'il baisa avec un respect attendri.

Elle, suffoquant sous son émotion, et, la voix pleine de larmes délicieuses :

— O mon ami, ô cher seigneur ! bégayait-elle, quelle joie... que cela est bon ! que cela est doux au cœur !..

Et comme il s'accusait, s'accablait de reproches :

— Taisez-vous, murmura-t-elle ; j'ai péché, moi aussi, par sa faiblesse, et j'en ai été punie. Pardonnez !

Puis, avec un *sourire dans ses pleurs :*

— Mais le bonheur va, nous être rendu ! Oui, bientôt... En attendant, ami, écoutez la dernière prière, le dernier désir du saint ermite, et dont il m'a fait part à son lit de mort... Ecoutez, écoutez-moi !

. . . .

V

Au château, Rupert et Luce vivaient heureux. La bénédiction du ciel semblait s'être étendue sur les deux époux, à qui Dieu avait rendu un fils qui allait atteindre sa dix-neuvième année.

Parfois, quelque sombre souvenir mettait un nuage sur le front de Rupert. Alors sa femme lui disait :

— Prions, cher homme !... — Et il obéissait, rougissant.

Et le calme et la joie lui revenaient bien vite...

Mais, quel est ce tumulte, cet effarement dans le vieux manoir ? D'où viennent ces clameurs ?...

Rupert s'en inquiète ; — il va sortir : — quand, soudainement, un valet, accourt, tout tremblant, et lui parle à voix basse, tandis que le maître fronce le sourcil.

— Lui ! lui ici! murmure-t-il... Et il s'écrie :

— Malheur à lui, s'il revient pour me braver, — pour me rappeler... ses violences et son crime !

Luce essaie de l'apaiser, — en vain, cette fois !

On entendait, cependant, un bruit de pas d'hommes et de chevaux, dans la vaste cour du château dont les domestiques, effrayés, étaient bien près de s'enfuir et se regardaient avec angoisse.

Bientôt, on heurta à la porte principale. — Pâle mais résolu, Rupert ordonna d'ouvrir sans retard... Et les valets s'empressèrent de lui obéir, malgré leur épouvante.

De Rouvière entra... Derrière lui se montrait la vieille dame, toute frémissante d'émotion.

Il entra et fit quelque pas vers le maitre du logis qui attendait, farouche, l'explication de cette visite.

— Que venez-vous faire, céans ? demanda-t-il d'un ton froid et dur au noble comte.

Celui-ci continua d'avancer, puis tombant à genoux :

— Je viens humilier mon orgueil, dit-il, en baissant le front. J'ai demandé déjà pardon à Dieu de mes offenses, de mes forfaits. Je viens le demander à vous...

Rupert se taisait. A quelques pas de lui, presque prosternée devant un crucifix, Luce priait avec ardeur, les yeux baignés de larmes.

— C'est à genoux que je le demande... reprit le sire de Rouvière. C'est à genoux que je supplie le Dieu clément de toucher votre cœnr.

Rupert soupira. Le comte poursuivit :

— Dieu seul peut m'obtenir votre pitié et le pardon. Je vous ai bien tourmenté, bien persécuté autrefois ; mais tout cela n'est rien. Je me suis rendu coupable... de quelque chose de plus terrible, d'un crime affreux ; et je tremble en désespérant de votre clémence.

Un rauque sanglot fut la seule réponse de Rupert.

— Ce crime, continua de Rouvière, la colère seule me l'a fait commettre... Je jure, oh ! je le jure sur mon salut éternel, non, je ne voulais pas tuer l'enfant...

Rupert pleurait maintenant, courbant la tête... Luce agenouillée à ses pieds, murmurait avec angoisse :

— Pardonne, ami, oh ! pardonne-lui ! Songe à Dieu !

Le comte reprenait sa confession.

— J'ai frappé le pauvre petit... Hélas !... Quelle épouvante, quand je l'ai vu mourir sous mes yeux... Plus tard, j'ai songé bien souvent à cela, j'ai bien des fois revu ce cadavre... et celui de mon fils que Dieu m'a pris... Pardonnez-moi !... Le pourez-vous, Rupert?..

Rupert, repoussant sa femme, fit un pas vers le comte.

Alors d'une voix tremblante, lui tendant la main :

— Je vous pardonne dit-il. Puisse Dieu vous pardonner comme moi !

De Rouvière baisa cette main qu'on lui tendait.

— Merci ! oh ! merci ! balbutia. Vous êtes bon !

Rupert reprit doucement.

— Je vous pardonne ; bien plus, je vous rends le château... qui est à vous, et où je serai heureux de vivre, comme... votre serviteur.

— Que dites vous ! s'écria le comte, non, ce château vous appartient : Dieu même vous l'a donné, mon ami !... Mais, si vous voulez que j'y habite avec vous, voici ce que je propose : nous le convertirons en un hospice, en un asile pour les pauvres, les vieillards, les orphelins, les malheureux, que je veux combler de soins, en remerciant le ciel, et jusqu'à mon dernier soupir... Être le serviteur de toutes les infortunes, voilà ma dernière, ma seule ambition désormais ! Si Dieu la réalise, je le bénirai à jamais !

. . . .

Le vœu du comte fut accompli. L'antique manoir devint le refuge des malades et des indigents.

Sur le front de l'entrée principale, de Rouvière fit graver ces trois mots en provençal :

« DIOU-LOU-FÉ ! »

Et, aujourd'hui que le vieux castel a disparu depuis des siècles, et qu'on en cherche en vain les vestiges au bas de la butte des *Rouvières*, — une petite ville, qui s'étale coquettement au pied des collines, s'appelle encore et s'appellera longtemps, il faut l'espérer, DIEULEFIT.

LÉON LECONTE.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirages du 21 décembre

Samedi ont eu lieu, au Crédit Foncier de France, les *tirages suivants :*

OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 et 4 0/0 (1853) — *8e coupure*

Le numéro 9,040 gagne 100,000 francs. Le numéro 188,552 gagne 50,000 fr. Le numéro 86,877 gagne 40,000 fr. Le numéro 198,746 gagne 30,000 fr. Le numéro 84,129 gagne 20,000 fr. Le numéro 132,489 gagne 10,000 fr.

Les huit numéros : 15,601 — 58,808 — 173,936 — 77,758 — 173,847 19,054 — 106,744 15.149 gagnent chacun 5,000 fr.

OBLIGATIONS FONCIÈRES 4 0/0 1863

Le numéro 3.883 gagne ; 100.000 fr. dans la série 33 ; 30.000 fr. dans la série 36 ;

5.000 fr. dans les séries 14, 3, 8, 15, 28, 2, 29, 13.

Et 1.000 fr. dans les séries 12, 30, 17, 4, 31, 35, 38, 11, 40, 21, 32, 37, 18, 1, 5, 20, 9, 26, 25, 22, 39, 23, 10, 27, 19, 7, 16, 6, 34, 24.

OBLIGATIONS COMMUNALES 4 0/0 (1875)

Le numéro 73,545 gagne 100.000 fr. Le numéro 81.997 gagna 30000 fr.

Les quatre numéros : 4.327, 196.978, 224.928, 120.572 gagnent chacun 10.000 fr.

Les dix numéros : 359.870, 202.562, 96.228, 350.407, 275.238, 8,042, 378.739, 323.599, 129.095, 64.480, gagnent chacun 3.000 fr.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix, 21 déc. — Hauteur barométrique : 772. — Température :

A 7 heures du matin 1 degré audessus de zéro.
A 1 » du soir.. 2 degrés audessus de zéro.
A 5 » » 3 degrés audessus de zéro.

Paris, 21 décembre. — Une faible hausse barométrique, qui paraît devoir n'être que momentanée, s'est produite sur l'ouest du continent. Une vaste zone de pressions basses s'étend à toute la moitié nord de l'Europe (Christiansund 73 m/m.) tandis que le baromètre est assez élevé sur la moitié sud. Les courants d'ouest dominent sur les côtes de l'Océan; ils sont fort à la pointe de Bretagne où la mer est grosse ainsi qu'à Biarritz. On signale des pluies en Norwège, sur les Iles-Britanniques et la France.

La température monte dans l'ouest du continent. Le thermomètre marquait ce matin : — 16° à Hermanstadt, — 7 à Vienne, 1 à Paris, 2 à Lyon, 9 à Alger et 11 à Ajaccio.

En France, des pluies sont encore probables avec température au-dessous de la normale. — A Paris, hier, vers 3 h. 30 soir, petite pluie.

Température maximum : 2 degré 0 ; minimum, 1 degrés 0.

NOS FEUILLETONS

Nous commençons aujourd'hui, la publication d'une œuvre nouvelle du romancier populaire M. FORTUNÉ DU BOISGOBEY :

DOUBLE-BLANC

Ce roman, d'un intérêt palpitant, ne peut manquer d'obtenir le plus grand succès. C'est l'histoire d'une femme de cœur qui a juré de venger la mort d'une de ses amies et de son père, que des misérables ont fait disparaître pour s'emparer de leur fortune.

On verra à travers quelles péripéties extraordinaires elle atteint le but de sa vie.

Nous commençons aussi :

LA CONFESSION D'UN PÈRE

de VICTOR FOURNEL

LA CONFESSION D'UN PÈRE *charmera les esprits délicats. Un écrivain autorisé a dit de l'œuvre de M. Fournel :*

« *Être moral, sans être « bégueule », être vrai sans tomber dans la boue du naturalisme, être dramatique sans courir après l'invraisemblance, voilà les trois qualités essentielles qui se trouvent avec un égal bonheur dans* LA CONFESSION D'UN PÈRE *de M. Victor Fournel.* »

Quel spectacle touchant, émouvant, empoignant que celui de ce père, de cet André Gilbert, dont nos lecteurs vont recevoir les confidences, qui commet une faute par excès d'amour paternel, et qui, à l'heure de la mort, s'en accuse à ses deux fils dont l'un est prêtre et l'autre magistrat....

La partie psychologique du roman est traitée de main de maître ; on y trouve aussi une admirable analyse du remords....

Nous recommandons cette œuvre d'un véritable écrivain et d'un honnête homme.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'école de natation à eau tempérée. — Nous avons entretenu nos lecteurs en temps utile du projet de M. Philippe, ingénieur, concernant la création à Roubaix, d'une école de natation à eau tempérée ouverte l'hiver comme l'été.

Aujourd'hui, la chose est entièrement décidée et au mois de juin prochain, l'établissement s'ouvrira boulevard Gambetta et rue des Longues-Haies.

Les plans de l'Ecole de natation de Roubaix ont été dressés par M. Auguste Dupire, et sont exposés rue de la Gare chez M. Jubé. Le fonctionnement est le même que la *Piscine de la Presse et de la Bourse*, rue Montmartre à Paris, c'est-à-dire que les baigneurs y trouveront tout le confortable possible et à des prix relativement modiques.

La natation en piscine que M. Philippe prétend remettre à la mode n'est pas chose nouvelle, puisqu'elle était pratiquée par les romains et par les grecs. Toute maison de patriciens contenait sa piscine en marbre où coulait de l'eau vive. Le massage, la sudation, les douches n'étaient pas non plus choses inconnues, puisque Ciceron lui-même a déclaré que la vigueur du peuple tenait à la natation, aux pluies *artificielles* et aux exercices du corps. Depuis, les progrès de la science nous ont prouvé que nos pères avaient raison et que la natation est un sport, non seulement très agréable, mais encore un élément de santé et de force.

L'école de natation roubaisienne comprendra : 1° les bains populaires; 2° les bains de luxe.

Moyennant une somme très modique, l'amateur de natation aura à sa disposition hiver comme été, une immense piscine dont la profondeur variera et où coulera continuellement une eau tempérée et constamment renouvelée. C'est l'école de natation populaire. Voici quelques détails sur les dispositions de l'établissement.

En arrivant, le baigneur recevra en payant le prix de son bain, un caleçon ou un costume et une serviette, avec un ticket indiquant l'heure à laquelle il est entré, car la durée de séjour — quand il y aura foule bien entendu — ne devra pas dépasser une heure et demie.

Le baigneur pénétrera ensuite dans la salle du bassin de natation. Ce bassin aura une contenance de 7,200 m. c., sa longueur sera de 40 mètres. Il sera entouré de 200 cabines, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage qui formera galerie. Avant d'entrer dans le bassin, le baigneur pourra profiter de la *salle de vapeur humide*, de la *salle d'air sec* et du *lavabo-douche*.

La forme du bassin de natation sera rectangulaire, sa profondeur au petit bain sera de 80 centimètres et ira progressivement jusqu'à trois mètres pour les amateurs du *plongeon*.

Un gymnase sera installé au rez-de-chaussée, gymnase complet où les baigneurs pourront, en sortant du bain, et même pendant les *entr'actes* se livrer à tous les exercices possibles. Ajoutons qu'un buffet sera également à la disposition de ceux que la natation met en appétit. L'entrée des bains populaires aura lieu par la rue des Longues-Haies.

Quant aux bains de luxe, dont le prix sera probablement de un franc, c'est par le boulevard Gambetta qu'on y pénetrera. Une seconde piscine de 15 mètres de longueur sera entourée des salles de vapeur, de sudation, de massahe, et d'appareils très perfectionnés d'hydrotherapie. L'hiver l'eau sera à la température du corps, l'été elle sera froide.

Société de Géographie. — *Les colonies françaises, conférence de M. Merchier.* — M. Merchier n'est pas un inconnu pour nous. A Roubaix comme à Tourcoing ses conférences ont obtenu un immense succès, parce que l'éminent professeur a le don — entre nous — de rendre intéressants les sujets les plus arides. Ce n'est pourtant pas le cas de la conférence d'hier, *Les colonies françaises*. Voilà un vaste champ pour la pensée. Chacune de nos colonies pourrait défrayer plusieurs causeries. Il est vrai que M. Merchier n'a pas voulu nous faire la conférence d'un voyageur, mais simplement d'un géographe qui, ayant visité l'Esplanade des Invalides à l'Exposition universelle, s'est senti emporté, à la vue de tous ces bâtiments aux styles divers, vers nos colonies, et a recherché ce que nous pouvions attendre de chacune d'elles.

C'est ainsi que M. Merchier est remonté bien loin dans l'histoire et est même arrivé à nous raconter une jolie anecdote qui date... des phéniciens. Ceux-ci ayant débarqué dans le voisinage d'Argos, firent sur leurs navires une exposition d'étoffes, de bibelots, de bijoux qu'ils vendirent entièrement aux femmes du pays.

En ayant annoncé une seconde, on accourut encore en foule, et levant l'ancre MM. les Phéniciens enlevèrent toutes les femmes qu'ils vendirent comme esclaves. C'est là un commencement de colonisation ajoute malicieusement le conférencier. Du reste, les Phéniciens colonisaient en fondant des comptoirs sur toute la cote méditerranéenne, mais ne s'avançaient pas dans les terres. Ce fut seulement après les découvertes de Vasco de Gama que la colonisation commença à faire des progrès sérieux.

M. Merchier divise les colonies en deux classes: colonies de peuplement et colonies d'exploitation, et il commence naturellement par l'Algérie qu'il passe rapidement en revue au point de vue de ses produits et de ses débouchés. Par des chiffres, il nous montre que cette colonie prospère d'une manière extraordinaire puisque le chiffre du commerce pour l'année 1888 est de 420,535.000 fr.

L'Algérie est un pays merveilleux puisqu'il possède les productions des pays chauds et des pays tempérés, qu'il produit du coton, du vin que certaines personnes comparent au Bourgogne, des céréales, des bois précieux, des oranges, des grenades et de l'Alfa, cette plante dont nous a parlé dernièrement M. Lefebvre, plante avec laquelle on commence à tisser, et qui sert toutefois à fabriquer un papier très renommé.

L'aimable causeur nous a encore parlé longuement de l'Algérie, malheureusement l'heure nous force a abréger, et nous renvoyons nos lecteurs au bulletin de la société qui reproduit les comptes-rendus sténographiques.

De l'Algérie, M. Merchier arrive au Tonkin, et nous parle de ses nombreux fleuves aux noms bizarres, Song-Tuong, Song-Ki-Kong, rivière claire, etc., tous cours d'eau ayant des « delta » boueux et impraticables. Rappelant une phrase de Pascal qui prétend que les fleuves sont des routes qui marchent, il dit très justement que la chose est vraie à la condition que les fleuves nous conduisent où nous le désirons. Et ce n'est pas là le cas en Indo-Chine. M. Merchier prétend qu'il serait facile d'établir une ligne ferrée au Tonkin venant de Canton à Hanoï, nous sommes entièrement de son avis, mais il est certain que la ligne ne pourrait aller plus loin, et que l'exportation s'arrêterait à la capitale, la ligne de montagnes, qui va de Bac-Ninh à Lang-Son, rendant absolument impossibles l'organisation d'un chemin de fer.

M. Merchier dit encore que cette ligne ferrée pourrait être établie si la Chine y consentait et que, malheureusement, nous avons appuyé nos arguments de trop de boulets de canons, pour qu'elle soit disposée à nous faire plaisir. Enfin, qui vivra verra. Quant à la question des mines tonkinoises, M. Merchier est tombé dans la note absolument juste. Il est très vrai qu'il est impossible d'appeler là-bas des mineurs français qui seraient vite décimés, et que le temps où les Annamites voudront s'enterrer vivants pour nous est encore loin. Nous avons réussi à faire des soldats annamites, mais pourrions-nous faire des mineurs? That is the question.

Le conférencier passe rapidement sur Madagascar, la Cochinchine, Obock, les Antilles, la Guadeloupe, la Martinique, les îles Marquises, l'Ile Taïti, donné récemment à la France par le célèbre roi Pomaré IV, et nous présente d'intéressantes projections de l'exposition Coloniale, qu'il agrémente d'anecdotes, d'observations fines et piquantes qui donnent un charme tout particulier à ce défilé d'images.

Voici le pavillon de l'Algérie avec son architecture mauresque, son minaret, son bazar avec cette couleur locale exagérée qui est le propre des bâtiments coloniaux de l'Exposition universelle, voici le Palais Tunisien, le village sénégalais, le pavillon de l'Annam et du Tonkin, le pavillon des colonies, le *palais de Cochinchine, et ce fameux théâtre* annamite qui fut — M. Merchier ne l'a pas dit, mais nous le soupçonnons de le penser — la plus grande fumisterie de l'exposition, et enfin des échantillons variés d'indigène et de soldats anamites.

En terminant son intéressante causerie, M. Merchier a dit que puisqu'il avait l'honneur de terminer la série des conférences de 1889, il présentait à ses auditeurs tous ses souhaits pour la nouvelle année.

M. Merchier a été très chaudement applaudi, et franchement, c'est justice ! PIERRE KILEM.

Le jour de Noël, le sermon des vêpres à Notre-Dame sera donné par le R. P. Monvoisin, de l'ordre des dominicains.

Réunions de Commissions municipales. — Les 1re, 2e et 3e Commissions se réuniront, le lundi, 23 décembre, les deux premières, à cinq heures du soir, la troisième, à six heures, pour examiner les questions suivantes :

1° Ecole nationale de musique; proposition d'affectation d'un crédit disponible; 2° *Grande-Harmonie*; emploi de la portion disponible du traitement du directeur; 3° Caisse des écoles; projet de création.

Cession de terrain à la voie publique. M. Auguste Lepoutre, rue de l'Ermitage.

Les conférences anarchistes. — Voici que les conférences anarchistes recommencent. Un avis distribué en ville annonce que dimanche et lundi, dans un estaminet du Fontenoy, « le compagnon Lorion » examinera cette question : « La violence est-elle nécessaire pour la transformation de la société ? »

Un accident, rue du Coq-Français. — Samedi, vers dix heures du matin, une éplucheuse nommée Angèle Corbeau, âgée de treize ans, traversait la rue du Coq-Français à la hauteur de la rue Sainte-Thérèse, lorsqu'un tombereau de l'ébouage la renversa et lui écrasa le pied gauche.

La petite fille n'a heureusement que quelques contusions sans gravité; elle a été reconduite chez ses parents rue de la Fontaine. Quelques jours de repos suffiront pour la guérir complètement.

L'accident de la ruelle Wibaux. — L'état de Jean Ghesquière, victime de l'accident qui s'est produit, jeudi matin, dans l'établissement Wibaux-Florin, s'est sensiblement amélioré.

Une tentative de vol, rue Nain. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers minuit, des voleurs ont tenté de s'introduire chez M. Emile Delattre, rue Nain, 34, en perçant cinq trous dans la grande porte à la hauteur De la serrure.

A ce moment, un employé de la maison Paulin Richard, rue Nain, en face de la maison Delattre, arrivant subitement mit les voleurs en fuite et donna l'alarme aux habitants de la maison Delattre. La police a ouvert une enquête.

Le grand concours international de coqs. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Toutes les inscriptions au grand concours international de coqs qui doit avoir lieu à la salle Dominique le dimanche 23 mars 1890, sont prises aujourd'hui.

» Il y aura trente-six sociétés qui prendront part au concours. Le comité les remercie de l'empressement avec lequel elles ont répondu à son appel et exprime son regret aux sociétés retardataires dont il n'a pu accepter les mises. »

Wattrelos. — *La bande Delespaul.* — Nous avons raconté, il y a quelques jours, qu'un nommé Delespaul avait été arrêté comme receleur et chef d'une bande opérant à Roubaix et aux environs. L'un des complices de Delespaul, un nommé Emile Vanasse, a été trouvé, par la douane, chez un fraudeur du Cul-de-Four. Cet homme, qui est amputé d'un bras a été incarcéré avec ses compagnons.

C'est un dangereux repris de justice dont les parents habitent Le Sartel à Wattrelos.

— *Un vol audacieux.* — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs restés inconnus ont brisé une vitre de la devanture de Mme Houttekens, marchande d'étoffes en face le bureau de douanes et ont réussi à enlever 12 à 15 fr. de foulards, tricots, etc. Une enquête a été ouverte par M. le commissaire de police.

Dictionnaire des professions. — Ce dictionnaire sert de guide pour le choix d'un état. Il indique les conditions de temps et d'argent ponr parvenir à chaque profession, les études à suivre, les programmes des écoles spéciales, les examens à subir, les aptitudes et les facultés nécessaires pour réussir, les moyens d'établissement, les chances d'avancement et de succès, les devoirs !

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17.

AVIS. — La Maison DELARBRE. (*AU PANIER FLEURI*), rue Esquermoise, 55 ter, Lille, nous prie de faire savoir qu'elle recevra les commandes de fleurs naturelles pour le 31 décembre et le 1er janvier jusqu'au au soir 28 courant. 20950

Maison G. Broer et Ce. — Voir l'annonce à la 4e page. 20819—42320

AVIS. — La librairie ALFRED REBOUX, *rue Neuve, 17, Roubaix*, se charge de la distribution, à domicile, des circulaires, tarifs, prospectus, lettres de faire-part, etc. Cette organisation nouvelle assurera aux clients de la maison un service bien fait et une grande économie.

La médecine moderne à la portée de tous. — Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître et qui est appelé à rendre les plus grands services aux familles.

Ecrit dans une langue claire et dans un style très simple, il comprend la définition des termes employés en médecine, la description des principales maladies du corps humain, et quelques moyens pratiques d'y remédier.

Il est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17.

Cartes de visites. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix offre* à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant cent cartes et cent enveloppes. (*Voir à la 4e page*). — **Cartes de visites à 2 fr. le cent.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TISSAGE-FILATURE. — Les constructeurs ou fournisseurs de machines ou d'articles pour tissage, filature, doivent faire insérer leurs noms dresse, spécialités, dans l'*Agenda des industries textiles pour 1890*, petit livre utile, intéressant à consulter tous les jours de l'année, et qui sera adressé dans la France entière, à tous les INDUSTRIELS travaillant la laine, le coton, le lin, la soie, le jute : FABRICANTS, FILATEURS, RETORDEURS, TEINTURIERS, etc., etc. Envoyez sans tarder renseignements à l'éditeur A. REBOUX, à Roubaix. 20812—42321

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés qui confient l'impression de leurs. affiches, circulaire et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Condamnations. — C'est par erreur que dans notre précédent numéro qu'il est dit que M. F... a été condamné à 16 jours, peine qui n'est du reste jamais appliquée. C'est 16 fr. pour rebellion et 5 fr. pour ivresse.

Jean-Louis Desrousseaux pour coups et menaces de mort 3 mois de prison.

Charles Prouvost, 16 fr. pour rebellion et 5 fr. pour ivresse.

Louis Welcomme pour mêmes délits 8 jours et 5 fr.

Amer-Picon et Malaga. — P. H..., employé dans un grand magasin d'épiceries, a été pris en flagrand délit d'absorption des deux boissons susdites Il a été laissé en liberté provisoire.

Vol au comptoir. — Pierre Cornaere, âgée de 13 ans, a enlevé du tiroir du comptoir de M. Lamysée, marchand de beurre, rue de Paris, une somme de 8 fr. 50 c. qu'il était allé aussitôt cacher.

Pressé de questions il finit par faire des aveux. C'est le quatrième vol de ce genre relevé à la charge de ce petit malheureux qui cette fois a été arrêté.

Mouveaux. — La société chorale l'*Aurore* n'ayant pas été autorisée par M. le Préfet du Nord, la commission a décidé de prendre le titre de l'*Avenir*. De nouveaux règlements ont été envoyés à la signature de M. le Préfet du Nord qui a donné son autorisation.

Trente-deux membres déjà se sont fait inscrire, les personnes désireuses d'en faire partie peuvent s'adresser à l'estaminet du *Centre*, siège de la société, où chez M. Carton sur la Place.

— *Vol.* — Dans la nuit du 19 au 20, Marie Peernele, femme Kindt, entendant du bruit chez elle, ouvrit la fenêtre et appela au secours. Des voisins s'éveillèrent, mais tous restèrent prudemment chez eux. Cependant quelqu'un s'arma d'un fusil et tira un coup en l'air; le malfaiteur, car il yen avait un, s'échappa sans trop se presser, par une fenêtre, derrière la maison.

C'est par cette même fenêtre qu'il était entré, et il était allé droit à une garde-robe, dont il avait forcé *la porte et s'était emparé d'une pièce de* 40 fr. *en or*, que Mme Kindt conservait comme une relique : c'était *son double denier* de mariage !

Les soupçons se sont portés sur un individu mal famé. La gendarmerie a ouvert une enquête.

LILLE

L'affaire des agents-voyers. — Un inspecteur du ministère des finances est détaché depuis quelque temps au parquet de Lille pour faire une enquête sur l'affaire dite des agents-voyers.

D'après ce qu'annonce un de nos confrères, ce fonctionnaire n'aurait jusqu'à présent absolument rien découvert.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Renouard-Béghin, décédée à Lille, samedi matin.

Mme Renouard-Béghin était une femme d'un esprit élevé et d'une grande charité, dont la perte sera vivement ressentie par les malheureux auxquels elle est venue maintes fois en aide.

Le renvoi des dispensés. — Grand branle-bas samedi dans toutes les casernes de notre ville; il s'agissait de désarmer les jeunes gens, appelés dispensés, qui ont accompli une période de deux mois, l'un des derniers effets de la loi du 27 juillet 1872.

Toute la journée, notre ville a été traversée par des groupes plus ou moins nombreux de ces jeunes gens qu'on reconduisait à la gare, en détachement sous la conduite d'un sous-officier ou d'un caporal.

La Comédie Française à Lille. — On annonce que la représentation annuelle que les sociétaires de la Comédie-Française viennent donner à Lille au profit de la Société typographique, aura lieu dans le courant de janvier prochain. Le programme comprendrait, dit-on, *Maître Guérin*, la superbe pièce d'E. Augier, que la Comédie Française a reprise avec succès il y a quelque temps.

Les bornes postales. — Malgré les modifications apportées récemment aux bornes postales de Lille, les soustractions de lettres continuent. Les voleurs sont doués d'une étonnante fertilité d'imagination, et un agent de police a trouvé jeudi à six heures du soir, dans la borne qui se trouve à l'angle des rues de Douai et de Valenciennes, un nouveau système destiné à enlever les lettres. L'appareil consiste simplement en un morceau de fort carton dont on plia le bord, de manière à former un angle droit ; le haut du carton est percé d'un trou dans lequel on a passé une ficelle liée à un petit morceau de bois.

Le malfaiteur introduit ce carton dans l'orifice de la borne et l'y laisse suspendu en accrochant dans l'intérieur le morceau de bois qui se trouve à l'extrémité de la ficelle. Le carton retiré jeudi soir rue de Douai, avait retenu 22 lettres.

DE MOSCOU

Par les froids rigoureux où la température
Réclame aux naturels, lainages et fourrures
Au Savon du Congo, témoignage je dois
Je brave impunément les neiges et les froids
Au milieu des forêts, des neiges et des glaces,
Je suis resté huit jours, quinze jours à la chasse,
Chassant le loup et l'ours et l'élan quelquefois
Je ne sentis jamais même l'onglée aux doigts,
Montrant à mes amis aussitôt de retour
La blancheur de ma peau, sa douceur de velours
42551d IVAN SNEGOFF, de Moscou.

LES TRAITÉS DE COMMERCE

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» Le Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie vient d'arrêter le texte définitif du questionnaire relatif à la situation actuelle de l'industrie française, à l'exportation et à l'importation, au renouvellement ou à la dénonciation des traités de commerce, et (c'est la question principale et brûlante) *à l'établissement d'un droit sur les matières premières, compensé par un drawback.*

» Ce questionnaire va être adressé à toutes les Chambres de commerce.

» Il est à croire que les Chambres de commerce de Roubaix et de Tourcoing n'oseront pas prendre la responsabilité redoutable de répondre elles seules à ce questionnaire, et que, comme en 1871, *elles convoqueront et entendront* tous les industriels et les négociants de Roubaix et de Tourcoing, afin de reproduire aussi exactement que possible dans leurs réponses l'opinion générale de nos fabriques.

» Il est aussi à espérer qu'il nous sera donné de revoir ce beau mouvement d'opinion et cette ardeur qui poussa tous nos industriels en 1871, à Versailles, pour protester énergiquement avec Reims et Lyon contre les projets de droits sur les matières premières.

» Le danger est beaucoup plus grand qu'alors, car le gouvernement et une grande partie de nos députés sont dans un courant de protection agricole plus intense qu'on ne l'a jamais vu.

» *Il n est que temps pour les industriels de s'organiser* pour la défense de leurs intérêts.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

» *Un industriel de Roubaix.*

» Roubaix, le 21 décembre 1889. »

CONCERTS & SPECTACLES

La soirée intime, organisée par l'association des anciens élèves de l'école de la rue du Bois, aura lieu aujourd'hui dimanche, à six heures du soir, au café du *Globe*, Grand'Rue.

Première partie : Air varié pour tuba, J. Deneu, premier prix de l'Ecole Nationale du Musique, P. Paimpare ; 2. *Vision d'Hérodiade*, G. Hache, baryton du *Choral Nadaud*, J. Massenet ; 3. *Souvenir*, G. De Haes, violon, lauréat de l'Ecole Nationale de Musique, C. Dancla ; 4. *L'épave*, poesie, P. Desmet, François Coppée; 5. Sérénade pour cor et flûte, A. Oudart, premier prix de l'Ecole Natiole de musique, et G. Lainé, lauréat de l'Ecole Nationale de musique, V. Till ; 6. Chansonnette comique, A. Cocheteux, X...

Deuxième partie : 1. *Sommeil de la Muette*, arrangée par A. Oudart, cor, premier prix de l'Ecole nationale de musique, Géminick; 2. *Les Voyages*, monologue comique, A. Cocheteux, X... ; 3. *La Somnambule*, G. de Haes, violon, lauréat de l'Ecole nationale de musique, J.-B. Singelée; 4. Chanson bachique d'*Hamlet*, C. Hache, baryton du *Choral Nadaud*, Ambroise Thomas; 5. *L'Enfant volé*, poésie, P. Desmet, R. de Navery; 6. Fantaisie sur le *Barbier de Séville*, G. Lainé, flûte, lauréat de l'Ecole nationale de musique, Jules Herman; 7. Chansonnette comique, A. Cocheteux, X. Pianiste-accompagnateur : E. Delporte.

Nota. — Une quête sera faite au profit de l'œuvre des Coquilles de Noël. Le programme sera vendu au profit de la même œuvre.

Un concert par la « Fanfare-Delattre ». — Mercredi prochain 25 décembre, la *Fanfare-Delattre* offrira à ses membres honoraires et à leurs familles, ainsi qu'aux familles des membres exécutants, une soirée intime suivie de bal. Voici le programme de la soirée qui commencera à 7 heures précises.

1. Allégro militaire, *Fanfare Delattre* (section) Krein; 2. Marche espagnole, Montagne ; 3. *Le Chalet*, air pour byryton, M. J. Timmer, Verdi ; 4. Air varié pour saxophone, E. Stevens, xxx ; 5. Pasquilles Tourquennoises, E. Marsy xxx ; 6. Variations sur divers instruments, E. Nauwelaers, xxx ; 7. Air varié pour basse, J. Deneu, M. K... ; 8. Chansonnette, L. Behiels, xxx.

A l'issue du concert, bal par souscription. Toute personne étrangère à la société doit être présentée par un membre de la *Fanfare Delattre*.

Il ne sera envoyé aucune invitation pour cette soirée. Les membres honoraires sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 21 décembre

Présidence de M. HEDDE, vice-président

Détournement d'objets servant à la fabrication des tapis d'Orient et divulgation de secrets de fabrique.

Affaire Kin et Flament. — Le tribunal a rendu son jugement. Il déclare qu'une convention est intervenue entre les inculpés par laquelle Kin, ouvrier de Rombaux et Monnier, aurait enseigné à Flament la fabrication de tapis d'Orient et qu'ils se sont livrés à des expériences avec un métier enlevé par Kin.

Le tribunal constate que Flament ignorait la fabrication des tapis et qu'il avait promis à son associé de le faire entrer chez MM. Lorthiois.

Qu'il ressort des déclarations de Kin qu'il voulait mettre l'usine de ces derniers à même de fabriquer les tapis de Smyrne dans le but de créer deux maisons concurrentes.

Qu'il appert de la bonne organisation, la rapidité et le degré de perfectionnement du travail, que Rombaux et Monnier ont introduit dans l'industrie du tapis des innovations véritables et donné un cachet de supériorité à leurs produits par l'encartage et la confection des points noués, à la coupe des laines de telle sorte que ces procédés ne peuvent se saisir à la simple inspection.

Que Flament a pu, au contraire, les voir lorsqu'il a vu confectionner les tapis échantillons.

Qu'au surplus on a saisi dans une chambre louée par Flament, deux tranche-fils qui ont été reconnus comme appartenant à Rombaux et Monnier.

En conséquence le Tribunal déclare 1° Kin coupable de détournement d'objets confiés avec mission de les représenter et Flament complice du détournement par recel ;

2° Kin coupable d'avoir, étant ouvrier de Rombaux et Monnier, sciemment communiqué à Flament des secrets de cette fabrique et Flament complice de cette communication en provoquant Kin par dons ou promesses à la commettre et en l'assistant avec connaissance de cause dans les faits qui l'ont préparée, facilitée ou consommée.

FLUILLETON DU 23 DÉCEMBRE 1889 — 1

DOUBLE-BLANC

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

I

L'ancien Opéra, incendié il y a quinze ans, n'avait ni façade imposante, ni escalier monumental, mais les vieux abonnés le regrettent. On y voyait moins d'étrangers et l'acoustique y était meilleure.

On y donnait aussi des bals masqués plus amusants que ceux d'à présent.

Le carnaval de 1870 fut joyeux et la nuit du samedi-gras de l'année terrible, la salle de la rue Le Peletier regorgeait de monde. On s'écrasait dans les couloirs, on s'étouffait au foyer et les loges étaient bondées.

Aux premières, à droite, il y en avait une où on menait grand bruit. Les jeunes gens qui l'occupaient étaient montés à un formidable diapason de gaîté, et ce nid de viveurs élégants attirait les chercheuses d'aventures, comme la lumière attire les chauves-souris.

A tout instant, s'ouvrait et se refermait la porte qui donnait sur le fameux corridor, si magistralement mis en scène par les frères de Goncourt, au premier acte de *Henriette Maréchal*.

C'était un incessant va-et-vient de dominos de toutes les couleurs.

Quelques loups de dentelle abritaient peut-être de vraies mondaines en rupture de salons du *high-life*, mais la plupart cachaient mal des visages de demoiselles trop connues, et ces messieurs n'étaient pas venus au bal pour se faire *intriguer*, comme on disait jadis.

En ce temps-là, il n'y avait déjà plus que les collégiens et les provinciaux pour jouer à ce jeu démodé,

Sous la loge numéro 9, — très tapageuse — venaient *de danser les clodoches, alors en pleine vogue*, et le chef de la bande s'était mis à faire la quête. Dans son bonnet tendu à bout de bras, il avait récolté une pluie d'or il s'en allait recommencer plus loin ses exercices, en les dédiant à d'autres amateurs decontorsions.

Il n'était resté qu'un individu, costumé en troubadour de pendule, vêtu d'une tunique abricot et coiffé d'une toque à créneaux.

Celui-là n'avait pas figuré dans le quadrille privilégié. Il avait bien essayé de s'y mêler, mais les autres l'avaient rudement repoussé. N'est pas clodoche qui veut et les titulaires de l'emploi ne se souciaient pas d'admettre un intrus au partage des bénéfices. Ces drôles ne travaillaient pas ponr l'amour de l'art et le bal de l'Opéra leur rapportait gros à cette époque où les riches avaient encore le louis facile.

Le troubadour évincé avait l'air si triste et il regardait si humblement les semeurs de pourboires que l'un d'eux le prit en pitié, un grand brun que les grimaces des clodoches n'avaient pas déridé et qu'avaient laissé froid les agaceries de certaines dames qui, les unes après les autres, s'étaient assises près de lui.

La dernière venue, une blonde en domino blanc, ne lui avait rien dit encore, mais elle n'avait pas quitté la place, pendant qu'il se demandait, en examinant le troubadour mélancolique : Où donc ai-je déjà vu cette figure-là ?

Il ne voulait pas l'interpeller du haut de la loge, mais tirant de sa poche une pièce de vingt francs, il la montra au piteux personnage qui s'empressa de tendre ses deux mains jointes pour la recevoir.

Le pauvre diable n'était ni un ingrat, ni un incrédule, car après avoir fait un signe de croix, il leva sur son bienfaiteur des yeux baignés de larmes.

Un travesti de bas étage qui pleure de joie au bal masqué, c'est rare, mais le signe de croix stupéfia le bienfaiteur qui ne put s'empêcher de dire, assez haut pour que sa voisine l'entendit :

— Est-ce que ce gars-là serait de mon pays ? Il n'y a plus guère qu'en Bretagne que les pauvres remercient Dieu, quand on leur fait l'aumône.

— Vous êtes Breton, Monsieur ? demanda vivement la blonde.

Sa voix était si douce; son ton était celui de la bonne compagnie.

Tout étonné, il allait se décider à lui répondre. Un de ses compagnons s'en chargea, un gros garçon à mine réjouie, qui s'écria :

— Un peu qu'il l'est !... Breton bretonnant, mon ami Hervé... noble comme un Rohan, brave comme feu Duguesclin et sociable comme un sanglier de la forêt de Rennes... Hervé Le Gouesnach, seigneur de Scaër, Trégunc et autres lieux... âgé de vingt-sept ans... orphelin de père et de mère... propriétaire foncier... châtelain de plusieurs manoirs couverts d'ardoises... et d'hypothèques. Te voilà renseignée, ma petite Double-Blanc.

Je t'appelle Double-Blanc parce que, excepté toi, il n'y a ici que des dominos noirs.

Et le joyeux garçon s'en alla.

La blonde mystérieuse n'avait pas cessé de regarder Hervé et elle finit par lui dire en baissant la voix :

— Je vous connais depuis longtemps et je vous cherche depuis un an. Je vous ai aperçu dans cette loge et je n'y suis entrée que pour vous parler.

— Eh bien !... parlez-moi ! et si vous voulez que je vous écoute, commencez par m'apprendre votre nom et comment vous me connaissez.

— Mon nom ne vous renseignerait pas sur ma personne. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous m'avez rencontrée... autrefois... en Bretagne... et que vous vous souviendriez peut-être de moi si je vous montrais ma figure.

— Montrez-la-moi donc !

— Ici ?... non... je ne veux pas.

— Alors, je ne la verrai jamais, car je vais quitter le bal, et il est probable que, de ma vie, je n'y remettrai les pieds.

— Ni moi non plus, mais si je savais où vous demeurez à Paris, je pourrais vous écrire.

— Vous pourriez même venir chez moi, et je n'y tiens pas,

— Oui, je comprends... Vous craignez que ma visite ne vous compromette... Vous avez tort... Je ne suis pas ce que vous pensez, et puisque vous refusez de me donner votre adresse, je me contenterai de vous donner la mienne.

Prenez-ceci, je vous prie, dit la blonde, en glissant dans la main d'Hervé une enveloppe cachetée à la cire.

Et sans lui laisser le temps de se récrier, elle sortit de la loge.

— Tiens ! dit le gai compagnon de tout à l'heure, voilà le double-blanc qui décampe. Tant mieux !... Elle a essayé de nous *la faire à la pose*, mais avec moi, Ernest Pibrac, ça ne prend pas, et j'espère bien que tu ne vas pas courir après elle. Tu souperas avec nous.

— Peut-être ; mais on étouffe ici, et je vais respirer un peu...

Ernest n'avait pas vu son camarade recevoir et empocher prestement l'enveloppe; s'il l'avait vu, il n'aurait pas manqué de se moquer de lui et il y aurait eu de quoi, car cette coureuse masquée ne valait probablement pas qu'on la prit au sérieux.

Mais Hervé de Scaër n'était pas Breton pour rien et quelques années de vie parisienne ne l'avaient pas perverti. Il croyait encore bien à des choses que ses nouveaux amis blaguaient sottement. L'inconnu l'attirait et il n'hésitait jamais à se lancer dans une aventure, sans se demander où elle le conduirait.

Il avait pourtant de bonnes raisons pour être prudent, car après beaucoup de sottises coûteuses, il touchait au port de mariage. Il s'agissait de se ranger. Il s'agissait aussi de sauver les terres qui lui restaient de son patrimoine, fortement ébréché par ses folies de jeunesse, et de plus, sa future était charmante.

Le sentiment qui le poussait à suivre cette inconnue n'était qu'un sentiment de curiosité.

Elle affirmait l'avoir vu en Bretagne et il n'avait pas perdu le souvenir d'une dame entrevue autrefois dans des circonstances inoubliables, un soir, sur une grève déserte. Et il se demandait si ce n'était pas cette femme qui venait de lui apparaître encore au bal de l'Opéra.

La supposition n'avait pas le sens commun, mais son imagination faisait des siennes et il s'était mis en tête de savoir à quoi s'en tenir.

Il se promettait bien d'ouvrir la lettre mystérieuse qu'elle lui avait laissée, mais il voulait d'abord la rejoindre, à seule fin de la questionner.

Pibrac et les autres viveurs ne seraient plus là. Elle ne refuserait pas de s'expliquer en tête-à-tête.

La rejoindre, ce n'était pas facile au milieu de cette foule qui obstruait le corridor des premières. Hervé, cependant, ne désespérait pas d'apercevoir le domino blanc qui la signalait de loin ; mais il eut beau se jeter au plus épais de la cohue, il n'aperçut que des femmes encapuchonnées de noir, et bientôt il se trouva pris dans une poussée de déguisés venant de la salle, repoussé, ballotté et finalement collé contre la muraille.

En jouant des coudes, il parvint à se dégager et il songeait à se réfugier au foyer, lorsqu'il sentit qu'on le tirait par les basques de son habit.

En se retournant pour envoyer une bourrade au malôtru qui s'accrochait à lui, il vit que c'était l'homme qu'il avait tout à l'heure gratifié d'un louis, et, à sa grande stupéfaction, ce pauvre diable lui dit :

— Excusez-moi, monsieur Hervé, si je me permets de vous parler. Vous ne me reconnaissez pas. je le vois bien, reprit humblement le troubadour, en ôtant sa toque à créneaux.

— Non, pas du tout, dit Hervé de Scaër, et pourtant il me semble que je t'ai déjà vu quelque part.

— Vous m'avez vu en Bretagne, quand je menais les chèvres brouter dans la lande de Rustéphan. Vous ne vous souvenez pas de moi, mais vous devez vous souvenir de mon père, Baptiste Kernoul.... il a longtemps servi le vôtre.

— Kernoul !... le vieux garde de la forêt de Clohars ?... Comment ! c'est toi, le gars aux biques, comme on t'appelait là-bas !... On m'avait dit que tu étais parti pour la pêche à Terre-Neuve et que tu avais péri dans un naufrage.

— Ils croient ça chez nous et ce n'est pas moi qui leur apprendrai qu'ils se trompent, car je ne reviendrai jamais au pays.

— Pourquoi donc ?

— Ah ! notre maître, je n'ose pas vous le dire... et pourtant...

Le colloque fut interrompu par une nouvelle poussée et, voyant qu'il n'y aurait pas moyen de le reprendre dans ce couloir tumultueux, Hervé se mit à fendre la foule, après avoir fait signe au chevrier de le suivre. Cet homme l'intéressait depuis qu'il savait son nom ; il tenait à entendre son histoire et rien ne l'empêchait de l'écouter à loisir, puisque le domino blanc avait disparu; mais il ne se souciait pas que ses amis le surprissent causant familièrement avec un clodoche, et il eut l'idée de l'emmener à la buvette, au troisième étage des loges.

FORTUNÉ DU BOISGOBEY.

(*A suivre*).